

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 724**11 mai 2002****SOMMAIRE**

Agestalux S.A., Luxembourg	34746	Mamer	34729
Almasa Holding S.A., Luxembourg	34734	Entreprise de Jardinage Philippe Loschetter, S.à r.l., Mamer	34729
An Henckels, S.à r.l., Bissen	34706	Ephise S.A., Luxembourg	34738
Anquith Holding S.A., Luxembourg	34735	Eurobuild Finance S.A.H., Luxembourg	34743
Aprilia Luxembourg S.A., Luxembourg	34717	Europe Design S.A., Luxembourg	34750
Aprilia Luxembourg S.A., Luxembourg	34719	European News Exchange S.A., Luxembourg	34731
Ataraxie Holding S.A., Luxembourg	34736	Euroter, S.à r.l., Dudelange	34733
Automania Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	34714	Financière Steewee S.A.H., Luxembourg	34752
Azay Holding S.A., Luxembourg	34745	Finer S.A.H., Luxembourg	34733
Baikal S.A.H., Luxembourg	34746	Finmacrien S.A., Luxembourg	34731
Bamberg Finanz A.G., Luxembourg	34734	Fundamental European Value S.A., Luxembourg	34707
BCA S.A.H., Luxembourg	34750	Hamilton Holding S.A., Luxembourg	34741
Bergamo S.A., Luxembourg	34728	Hautval Enterprises S.A.H., Luxembourg	34719
Boucherie-Charcuterie Messmer-Cochard, S.à r.l., Pétange	34731	Heco S.A.H., Luxembourg	34738
BT Netherlands, S.à r.l., Luxembourg	34729	Heraclite Holding S.A., Luxembourg	34734
Bunadarbanki International S.A. (Luxembourg), Luxembourg	34716	Hobell S.A., Luxembourg	34749
Bunadarbanki International S.A. (Luxembourg), Luxembourg	34716	Holkem S.A.H., Luxembourg	34747
C.F.I., Compagnie Foncière et Industrielle S.A., Luxembourg	34740	Hunter Investment S.A., Luxembourg	34745
Carillon Holding S.A., Luxembourg	34735	Idées Urbaines Europe S.A., Luxembourg	34740
Casia S.A., Luxembourg	34744	Indolux S.A.H., Luxembourg	34739
Casper-Nuet Partners S.A., Luxembourg	34751	International Industrial Shareholding (I.I.S.) Holding S.A., Luxembourg	34750
COFIMETAL S.A.H., Compagnie Financière de la Métallurgie, Luxembourg	34751	J.E.L. S.A., Luxembourg	34747
Costa Brava Property Investments, S.à r.l., Luxembourg	34725	KBC Renta, Sicav, Luxembourg	34728
Costa Brava Property Investments, S.à r.l., Luxembourg	34725	KBC Renta, Sicav, Luxembourg	34728
Dapol S.A.H., Luxembourg	34744	KBO S.A., Luxembourg	34729
Definlux DFL S.A.H., Luxembourg	34719	Kunst & Dekoration S.A., Luxembourg	34749
Distrikit S.A., Luxembourg	34748	Kunzit S.A., Luxembourg	34732
Doragren S.A.H., Luxembourg	34749	Leviatan Capital S.A., Luxembourg	34727
E-Investments S.A., Luxembourg	34717	Leviatan Capital S.A., Luxembourg	34727
Easy Hole Invest S.A., Luxembourg	34750	Litoprint S.A.H., Luxembourg	34737
Elterberg S.A., Luxembourg	34741	Luxembourggeoise de Construction Immobilière S.A., Luxembourg	34741
Enosis Holding S.A., Luxembourg	34735	Luxfer-Industriehallenbau S.A., Luxembourg	34735
Entreprise de Jardinage Philippe Loschetter, S.à r.l.,		Luxriver S.A.H., Luxembourg	34737
		Manitoba Investments S.A., Luxembourg	34742
		Media Scan Services S.A., Luxembourg	34734
		Miracema S.A.H., Luxembourg	34748
		Monticello Properties S.A., Luxembourg	34739

Motors Investments Company S.A., Luxembourg	34745	Schroder World Markets Fund, Sicav, Senninger-	
Nordthulin Luxembourg S.A., Luxembourg	34731	berg	34736
Novalis Holding S.A., Luxembourg	34739	SEO, Société Electrique de l'Our S.A., Luxem-	
Oliver Holdings S.A., Luxembourg	34743	bourg	34737
Omnium de Participations S.A.H., Luxembourg	34748	Silver Lining Finance S.A., Luxembourg	34732
Optinvest S.A.H., Luxembourg	34719	Société Immobilière Internationale S.A. SIMIN-	
Ortolan S.A., Luxembourg	34740	TER, Luxembourg	34743
Pacato S.A.H., Luxembourg	34748	Sopatex Holding S.A., Luxembourg	34744
Pamaxeco S.A., Luxembourg	34746	TIB Holding S.A., Luxembourg	34744
Parax S.A.H., Luxembourg	34733	Tiber Holdings S.A., Luxembourg	34742
PL S.A., Luxembourg	34720	Tinerama Investment A.G., Luxembourg	34752
Pourpre S.A., Luxembourg	34752	Torp S.A., Luxembourg	34751
Projet 2 S.A., Luxembourg	34740	Torride S.A., Luxembourg	34747
Ripoulux S.A.H., Luxembourg	34743	Unirec S.A.H., Luxembourg	34733
Safety Components International, S.à r.l., Luxem-		Urquijo Premier Sicav, Luxembourg	34726
bourg	34715	Urquijo Premier Sicav, Luxembourg	34727
Salamis S.A., Luxembourg	34746	Wilkes Holding S.A., Luxembourg	34736
Schroder International Selection Fund, Sicav,		World Invest, Sicav, Luxembourg	34742
Senningerberg	34738		

AN HENCKELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bissen.

R. C. Luxembourg B 60.619.

—
DISSOLUTION

L'an deux mil un, le vingt décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Madame Marie Collé, veuve du sieur Guillaume Feith, sans état, demeurant à L-7766 Bissen, 8, route de Colmar,
2. Monsieur John Feith, ouvrier, demeurant à L-7782 Bissen, 45, rue des Jardins, et son épouse,
3. Madame Christiane Feith, institutrice, demeurant à L-1456 Luxembourg, 39, rue de l'Egalité, et son époux,
4. Monsieur Lucien Haller, employé privé, demeurant à L-1456 Luxembourg, 39, rue de l'Egalité,
5. Madame Suzette Rischard, employée privée, demeurant à L-7782 Bissen, 45, rue des Jardins,
6. Monsieur Gilles Feith, étudiant, célibataire, demeurant à L-7782 Bissen, 45, rue des Jardins,
7. Monsieur Georges Haller, étudiant, célibataire, demeurant à L-1456 Luxembourg, 39, rue de l'Egalité.

Les comparants sub 5., 6. et 7. sont ici représentés par Monsieur John Feith, prénommé et Monsieur Lucien Haller, prénommé,

en vertu de trois procurations sous seing privé données le 20 décembre 2001.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée AN HENCKELS, S.à r.l., établie à Bissen, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 14 août 1997, publié au Mémorial, Recueil C numéro 670 du 1^{er} décembre 1997;

- que le capital social de la société s'élève actuellement à six cent mille francs (600.000,-), représenté par six cents (600) parts sociales de mille francs (1.000,-) chacune, entièrement libérées;

- qu'ils ont décidé d'un commun accord de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée AN HENCKELS, S.à r.l.;

- qu'ils prononcent la dissolution de la société à responsabilité limitée AN HENCKELS, S.à r.l. et sa mise en liquidation avec effet immédiat;

- qu'ils constatent que la liquidation a eu lieu aux droits des tiers et des parties;

- que les livres et documents de la société sont conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-7766 Bissen, 8, route de Colmar.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Collé, J. Feith, C. Feith, L. Haller, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 133S, fol. 20, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 janvier 2002.

G. Lecuit.

(11828/220/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

FUNDAMENTAL EUROPEAN VALUE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

STATUTES

In the year two thousand and two, on fifteenth day of April.
Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared the following:

1) CHARLES INVESTMENTS LIMITED, a company existing under the laws of the Cayman Islands, with its registered office at P.O. Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by Hermann Beythan, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on April 2, 2002;

2) CULROSS INVESTMENTS LIMITED, a company existing under the laws of the Cayman Islands, with its registered office at P.O. Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by Hermann Beythan, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on April 2, 2002;

which two proxies after being signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The said persons appearing acting in the capacities described above have drawn up the following Articles of Incorporation of a company which they hereby declare to form among themselves and on which they have agreed as follows:

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Corporate object, Duration**Art. 1. Form, Name**

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company in the form of a société anonyme which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present Articles of Incorporation.

The company will exist under the name of FUNDAMENTAL EUROPEAN VALUE S.A.

Art. 2. Registered Office

The company will have its registered office in Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Corporate Object

The corporate object of the company is the acquisition, holding and disposal of participations directly or indirectly, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and/or foreign companies or other entities, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind and contracts thereon or relative thereto, and the ownership, administration, development and management of its portfolio holdings.

It may in particular:

- acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, notes, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever;

- exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments;

- grant security interest over its assets;

- make deposits at banks or with other depositaries;

- raise funds, issue bonds and notes, in order to carry out its activity within the frame of its corporate object.

The above enumeration is enunciate and is not limitative.

The company may carry out any transactions, whether commercial or financial which are directly or indirectly connected with its corporate object at the exclusion of any banking activity.

In general the company may carry out any operation which it may deem useful or necessary in the accomplishment and the development of its corporate purpose.

Art. 4. Duration

The company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a decision of the general meeting of shareholders resolving in the same manner as for the amendment of these Articles of Incorporation.

Chapter II.- Corporate Capital, Shares**Art. 5. Corporate Capital**

The company has an issued and paid-up corporate capital of thirty-one thousand euro (31,000,- EUR) divided into thirty-one (31) shares with a par value of one thousand euro (1,000,- EUR) each.

The corporate capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required by the laws of Luxembourg for amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 6. Shares

The shares will be in the form of registered shares.

Chapter III.- Board of Directors, Statutory Auditor**Art. 7. Board of Directors**

The company shall be administered by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders.

The directors shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their number, for a period not exceeding six years, and they shall hold office until their successors are elected. They are reeligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders.

In the event of one or more vacancies in the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the shareholders ratify the election at their next general meeting.

Art. 8. Meetings of the Board of Directors

The board of directors shall choose from among its members a chairman. It may also appoint a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the general meeting of shareholders.

The board of directors shall meet upon convocation by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two directors so require.

The chairman shall preside at all general meetings of shareholders and all meetings of the board of directors, but in his absence the general meeting of shareholders or the board will appoint another director as chairman pro tempore of such general meeting of shareholders or meeting of the board of directors by a majority vote of those present at the general meeting of shareholders respectively the meeting of the board of directors.

Written notice of any meeting of the board of directors will be given by letter, fax or by telex to all directors at least 48 hours in advance of the day set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such emergency will be set forth in the notice of meeting. The notice shall indicate the place and agenda for the meeting.

This notice may be waived by the consent in writing or by cable, telegram, telex or fax of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing or by cable, telegram, telex or fax.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

One or more directors may participate in a board meeting by means of a conference call, a video conference or via any similar means of communication enabling several persons participating to communicate with each other simultaneously. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Art. 9. Minutes of Meetings of the Board of Directors

The minutes of any meeting of the board of directors will be signed by the chairman of the meeting and by any other director. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board of directors.

Art. 10. Powers of the Board of Directors

The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the company's corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders are within the competence of the board of directors.

The board of directors may decide to set up one or more committees whose members may be but need not be directors. In that case the board of directors shall appoint the members of such committee(s) and determine the powers of the committee(s).

Art. 11. Delegation of Powers

The board of directors may delegate the daily management of the company and the representation of the company within such daily management to one or more directors, officers, executives, employees or other persons who may be but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust specific permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorisation by the general meeting of shareholders.

Art. 12. Representation of the Company

The company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the person to whom the daily management of the company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the board of directors but only within the limits of such power.

Art. 13. Statutory Auditor(s)

The accounts of the company are supervised by one or more statutory auditors, who need not be shareholders.

The statutory auditor(s) shall be elected by the general meeting of the shareholders, which shall determine their number, for a period not exceeding [6 years], and they shall hold office until their successors are elected. They are reelected and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders.

Chapter IV.- General meeting of shareholders**Art. 14. Powers of the General Meeting of Shareholders**

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the company represents the entire body of shareholders. Subject to the provisions of article 10 above, it has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the company.

Art. 15. Annual General Meeting

The annual general meeting shall be held at the registered office of the company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the fifteenth (15th) day of May of each year, at 10.00 a.m.

If such day is a Saturday, Sunday or a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. Other General Meetings

The board of directors or the statutory auditor(s) may convene other general meetings of shareholders. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the board of directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 17. Procedure, Vote

General meetings of shareholders are convened by notice made in compliance with the provisions of law.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing as his proxy another person who need not be a shareholder in writing or by cable, telegram, telex or fax.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Each share is entitled to one vote, subject to the limitations imposed by law.

Except as otherwise required by law, resolutions will be taken irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes. Copies or extracts of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board or by any two directors.

Chapter V.- Fiscal year, Allocation of profits**Art. 18. Fiscal Year**

The company's accounting year begins on the first day of January and ends on the last day of December each year.

The board of directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report on the operations of the company at least one month before the date of the annual general meeting to the statutory auditor(s) who will make a report containing his (their) comments on these documents.

Art. 19. Appropriation of Profits

From the annual net profits of the company, five per cent (5%) will be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the company.

Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders determines how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following fiscal year or to distribute it to the shareholders as a dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the board of directors may pay out an advance payment on dividends. The board fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation**Art. 20. Dissolution, Liquidation**

The company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the company be dissolved anticipatively or by expiration of its term (if applicable), the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII.- Applicable Law**Art. 21. Applicable Law**

All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 26 of the law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Transitory provisions

The first financial year shall begin on the date of incorporation of the company and end on December 31, 2002.

The annual general meeting shall be held for the first time on the day and time and at the place as indicated in the Articles of Incorporation in 2003.

Subscription and payment

The parties appearing, having drawn up the Articles of Incorporation of the company, they have subscribed to the number of shares and paid up the amounts specified below:

Shareholders	Subscribed Capital (EUR)	Number of Share(s)	Payments (EUR)
1.- CHARLES INVESTMENTS LIMITED, prenamed	1,000.-	1	1,000.-
2.- CULROSS INVESTMENTS LIMITED, prenamed	30,000.-	30	30,000.-
Total:	31,000.-	31	31,000.-

All these shares are paid up by payment in cash such that the sum of EUR 31,000.- is from now on at the free disposal of the Company, proof thereof having been given to the officiating notary.

Valuation of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the company as a result of its formation, are estimated at approximately 1,860.- EUR.

Extraordinary general meeting

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote.

I) The number of directors is set at five (5).

The following have been elected as directors until the annual meeting of shareholders to be held in 2003:

1.- Harald Schüssler, director of company, residing in Wilhelm Leuschner Strasse 58, D-61231 Bad Nauheim, Germany;

2.- Clive Mace Gilchrist, director of company, residing in Ashleigh Grange, Off Chapel Lane, Westhumble, Dorking RH15 6AY, United Kingdom;

3.- Scott Edel, Attorney-at-Law, residing in 1235 Piedra Morada Drive, Pacific Palisades, California 90272, USA;

4.- Steven Andrew Blakey, director of company, residing 1813 Convention Plaza Apartments, 1 Harbour Road, Wan-chai, Hong Kong;

5.- Alfonso De Maqua, Economist, residing in Paseo de la Castellana 168, 28046 Madrid, Spain.

II) The number of statutory auditors is set at 1 (one).

The following has been elected as statutory auditor until the annual meeting of shareholders to be held in 2003:

DELOITTE & TOUCHE S.A., having its registered office at 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

III) Pursuant to the provisions of the Articles of Incorporation and of the company law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, the meeting of shareholders hereby authorises the board of directors to delegate the daily management of the company and the representation of the company within such daily management to one or more members of the board of directors.

IV) The registered office of the company is established at 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby declares that at the request of the persons appearing, named above, this deed and the Articles of Incorporation contained herein, are worded in English, followed by a French version; at the request of the same persons appearing, in case of divergences between the English and the French texts, the English version shall prevail.

In witness whereof we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to persons appearing known to the undersigned notary by their names, usual surnames, civil status and residences, the said persons appearing have signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille deux, le quinze avril.

Par-devant Maître Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) CHARLES INVESTMENTS LIMITED, société existant sous les lois des îles Cayman, ayant son siège social à P.O. Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, représentée par Hermann Beythan, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 2 avril 2002;

2) CULROSS INVESTMENTS LIMITED, société existant sous les lois des îles Cayman, ayant son siège social à P.O. Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, représentée par Hermann Beythan, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 2 avril 2002;

lesquelles deux procurations après avoir été paraphées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants, agissant en leurs susdites qualités, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux:

Titre I^{er}.- Forme, Dénomination, Siège, Objet social, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination

Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La société adopte la dénomination FUNDAMENTAL EUROPEAN VALUE S.A.

Art. 2. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

La société a pour objet social l'acquisition, la détention et l'aliénation de participations, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés luxembourgeoises et/ou dans des sociétés ou toutes autres entités étrangères; l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou autrement d'actions, obligations, créances, billets ou autres valeurs mobilières de toute sorte ainsi que des contrats portant sur ou ayant un lien avec ces derniers; et la détention, l'administration, la gestion et la mise en valeur de son portefeuille.

La société peut en particulier:

- acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, billets, certificats de dépôt et tous autres titres de créance et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers représentant des droits de propriété, droits de créance ou des valeurs mobilières négociables émis par tout émetteur public ou privé quelconque;

- exercer tous droits quelconques attachés à ces valeurs mobilières et instruments financiers;

- consentir des sûretés portant sur ses avoirs;

- faire des dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires;

- recueillir des fonds, émettre des obligations et des billets, afin d'exercer son activité dans les limites de son objet social.

L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

La société peut exercer toutes transactions, commerciales ou financières qui se rapportent, directement ou indirectement, à son objet social, à l'exclusion de toute activité bancaire.

La société peut de façon générale effectuer toute transaction qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée

La société est constituée pour une durée illimitée.

La société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant dans les mêmes conditions que pour la modification des présents statuts.

Titre II.- Capital social, actions

Art. 5. Capital social

Le capital social émis et libéré de la société est de trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trente et un (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée de la manière requise par les lois du Luxembourg pour la modification de ces statuts.

Art. 6. Actions

Les actions sont nominatives.

Titre III.- Conseil d'Administration, Commissaire aux comptes

Art. 7. Conseil d'administration

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il pourra être pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, les actionnaires ratifieront la nomination à leur prochaine assemblée générale.

Art. 8. Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux administrateurs le demandent.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale des actionnaires ou le conseil d'administration désignera temporairement à la majorité des actionnaires respectivement des administrateurs présents un autre administrateur pour présider l'assemblée générale des actionnaires ou la réunion.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné par lettre, télécopieur ou télex à tous les administrateurs au moins 48 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation de la réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite signée par l'ensemble des administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 9. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration

Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration.

Art. 10. Pouvoirs du conseil d'administration

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut décider de constituer un ou plusieurs comités dont les membres peuvent mais ne doivent pas être administrateurs. En pareille hypothèse le conseil d'administration devra nommer les membres de ce(s) comité(s) et déterminer leurs pouvoirs.

Art. 11. Délégation de pouvoirs

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui peuvent mais ne doivent pas être actionnaires de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation de la gestion journalière à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par les signatures, conjointes ou individuelles, de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Commissaire(s) aux comptes

La surveillance des comptes de la société est confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans motif.

Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires

Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le quinzième (15) jour du mois de mai de chaque année à 10.00 heures.

Si ce jour est un samedi, dimanche ou un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Autres assemblées générales

Le conseil d'administration ou le(s) commissaire(s) aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales des actionnaires. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil d'administration.

Art. 17. Procédure, vote

Les assemblées générales des actionnaires seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales des actionnaires.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Sauf dispositions contraires de la loi, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions représentées, à la majorité simple.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices**Art. 18. Année sociale**

L'année sociale de la société commence le 1^{er} jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire(s) aux comptes qui établira(ont) son rapport sur ces documents.

Art. 19. Affectation des bénéfices

Sur les bénéfices nets de la société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième (10%) du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets restants. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation**Art. 20. Dissolution, liquidation**

La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution par anticipation de la société ou à l'échéance du terme, si applicable, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VII.- Loi applicable**Art. 21. Loi applicable**

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 2002.

L'assemblée générale annuelle se réunira pour la première fois au jour, heure et lieu indiqués aux statuts en 2003.

Souscription et paiement

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les statuts de la société, ont souscrit au nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants ci-après énoncés:

Actionnaires	Capital souscrit (EUR)	Nombre d'actions	Libération (EUR)
1.- CHARLES INVESTMENTS LIMITED, précitée	1.000,-	1	1.000,-
2.- CULROSS INVESTMENTS LIMITED, précitée	30.000,-	30	30.000,-
Total:	31.000,-	31	31.000,-

Toutes ces actions ont été libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de 31.000,- EUR est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.860,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

I) Le nombre des administrateurs est fixé à cinq (5).

Sont nommés administrateurs, leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003:

1.- Harald Schüssler, administrateur de société, demeurant à Wilhelm Leuschner Strasse 58, D-61231 Bad Nauheim, (Allemagne);

2.- Clive Mace Gilchrist, administrateur de société, demeurant à Ashleigh Grange, Off Chapel Lane, Westhumble, Dorking RH15 6AY, (Royaume-Uni);

3.- Scott Edell, Attorney-at-Law, demeurant à 1235 Piedra Morada Drive, Pacific Palisades, California 90272, (USA);

4.- Steven Andrew Blakey, administrateur de société, demeurant à 1813 Convention Plaza Apartments, 1 Harbour Road, Wanchai, (Hong Kong);

5.- Alfonso De Maqua, économiste, demeurant à Paseo de la Castellana 168, 28046 Madrid, (Espagne).

II) Le nombre de commissaire(s) aux comptes est fixé à un 1.

Est nommé commissaire aux comptes et son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003:

DELOITTE & TOUCHE S.A. avec siège social à 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

III) Conformément aux présents statuts et à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

IV) Le siège social de la société est établi à 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande des mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé par nous le notaire instrumentant soussigné, à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et traduction faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: H. Beythan, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 134S, fol. 95, cas. 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 23 avril 2002.

P. Decker.

(31072/206/482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

AUTOMANIA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 47.182.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(11653/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R. C. Luxembourg B 71.438.

DISSOLUTION

In the year two thousand one, on the twenty-first of December.
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

There appeared:

Mr Roel Schrijen, economic counsel, residing in Luxembourg,
acting in the name and on behalf of ASCI HOLDINGS UK «DE» INC, a company with registered office in 41 Stevens Street, Greenville, SC 29605 (USA),
by virtue of a proxy given on December 20, 2001.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l., having its principal office in L-1469 Luxembourg, rue Ermesinde, 67, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on August 10, 1999, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 857 of November 16, 1999;

- that the capital of the corporation SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l. is fixed at twelve thousand and five hundred euro (12,500.- EUR) represented by five hundred (500) shares of twenty-five euro (25.- EUR) each, all fully paid up;

- that ASCI HOLDINGS UK «DE» INC has become owner of the shares and has decided to dissolve the company SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that ASCI HOLDINGS UK «DE» INC, being sole owner of the shares and liquidator of SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l., declares:

* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

with the result that the liquidation of SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l. is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the managers of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at 41 Stevens Street, Greenville, SC 29605 (USA).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Roel Schrijen, conseil économique, demeurant à Luxembourg,
agissant en sa qualité de mandataire spécial de ASCI HOLDINGS UK «DE» INC, une société dont le siège social est établi à 41 Stevens Street, Greenville, SC 29605 (USA),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 décembre 2001.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit est, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l., ayant son siège social à L-1469 Luxembourg, rue Ermesinde, 67, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 10 août 1999, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 857 du 16 novembre 1999,

- que le capital social de la société SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l. s'élève actuellement à douze mille cinq cents euro (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (25,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que ASCI HOLDINGS UK «DE» INC, étant devenue seule propriétaire des parts sociales dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que ASCI HOLDINGS UK «DE» INC, agissant en sa qualité de liquidateur de la société SAFETY COMPONENTS INTERNATIONAL, S.à r.l., en tant qu'associé unique, déclare:

* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique;

* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants, pour l'exercice de leurs mandats;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au 41 Stevens Street, Greenville, SC 29605 (USA).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Schrijen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 133S, fol. 24, case 10. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 31 janvier 2002.

G. Lecuit.

(11775/220/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

BUNADARBANKI INTERNATIONAL S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Registered office: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 78.804.

—
EXTRAIT

It results from the Board of Directors Meeting held on November 8th 2001, the following decision:

Mr Allan Strand Olesen, residing in Helmsange, Luxembourg, was appointed GENERAL MANAGER OF BUNADARBANKI INTERNATIONAL S.A. (LUXEMBOURG), in replacement of Mr Alf Muhlig.

Suit la traduction française du texte qui précède:

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 novembre 2001 que:

M. Allan Strand Olesen, résidant à Helmsange, Luxembourg, a été désigné «General Manager» de BUNADARBANKI INTERNATIONAL S.A. (LUXEMBOURG), en remplacement de M. Alf Muhlig.

Il est spécifié qu'en cas de divergences avec le texte français, le texte anglais fera foi.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 22, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11637/799/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

BUNADARBANKI INTERNATIONAL S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Registered office: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 78.804.

—
EXTRAIT

It results from the Extraordinary General Meeting of Shareholders held on December 14th 2001, the following decision:

Mr Arni Tomasson, residing in Kopavogur, Iceland, and Mr Magnus Gunnarsson, residing in Gardabaer, Iceland, were appointed directors of BUNADARBANKI INTERNATIONAL S.A. (LUXEMBOURG).

Suit la traduction française du texte qui précède:

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date du 14 décembre 2001 que:

M. Arni Tomasson, résidant à Kopavogur, Islande, et M. Magnus Gunnarsson, résidant à Gardabaer, Islande, ont été nommés Administrateurs de BUNADARBANKI INTERNATIONAL S.A. (LUXEMBOURG)

Il est spécifié qu'en cas de divergences avec le texte français, le texte anglais fera foi.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 22, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11638/799/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

E-INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 77.052.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

J. Lorang

Administrateur

(11667/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

**APRILIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. SIOR S.A.).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 85.634.

L'an deux mille deux, le vingt-deux mars.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SIOR S.A., constituée suivant acte du 17 janvier 2002, en voie de publication au Mémorial C, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 85.634 et ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II (la «Société»).

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Maître Janine Biver, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Maître Nicki Kayser, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Sam Weissen, avocat, demeurant à 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

l) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1.- Modification des statuts comme suit:

1.1 Changement de la dénomination sociale actuelle de la Société en APRILIA LUXEMBOURG S.A. et modification correspondante de l'article premier des statuts.

Modification de l'article 1^{er} pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination APRILIA LUXEMBOURG S.A.»

1.2 Changement de l'objet social et modification correspondante de l'article 4 des statuts.

Modification de l'article 4 des statuts qui prendra la teneur suivante:

«La société a pour objet l'acquisition, la détention et l'aliénation de participations, directement ou indirectement, sous quelque forme, dans toutes sociétés luxembourgeoises et/ou dans des sociétés ou toutes autres entités étrangères; le financement direct et/ou indirect des sociétés et/ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe; l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou autrement d'actions, obligations, créances, billets ou autres valeurs mobilières de toute sorte ainsi que des contrats portant sur ou ayant un lien avec ces derniers; la détention, l'administration, la gestion et la mise en valeur de son portefeuille.

La société peut en particulier:

- acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et tous autres titres de créance et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers représentant des droits de propriété, droits de créance ou des valeurs mobilières négociables émis par tout émetteur public ou privé quelconque;

- exercer tous droits quelconques attachés à ces valeurs mobilières et instruments financiers;

- accorder toute assistance financière directe et/ou indirecte quelle qu'elle soit aux sociétés et/ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances, de sûretés portant sur des avoirs ou de garanties sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseils et assistance sous quelque forme que ce soit;

- faire des dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires et les placer de toute manière; et

- en vue de se procurer les moyens financiers dont elle a besoin pour exercer son activité dans le cadre de son objet social, contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit, accepter tous dépôts de la part de sociétés ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit.

L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

La société peut exercer toutes transactions, commerciales ou financières qui se rapportent, directement ou indirectement, à son objet, à l'exclusion de toute activité bancaire.

La société peut de façon générale effectuer toute transaction qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

2.- Décharge aux membres démissionnaires du conseil d'administration, modification du nombre de membres du conseil d'administration et nomination de nouveaux membres du conseil d'administration.

3.- Divers.

II) Il a été établie une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varient par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Tous les actionnaires renoncent aux convocations à la présente assemblée et se reconnaissent dûment convoqués.

IV) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de SIOR S.A sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de changer la dénomination sociale actuelle de la Société en APRILIA LUXEMBOURG S.A.

En conséquence, elle décide de modifier le libellé actuel de l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination APRILIA LUXEMBOURG S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'objet social de la Société afin de permettre à la Société de contracter des emprunts sous quelque forme que ce soit.

En conséquence, elle décide de remplacer l'article 4 des statuts par un nouvel article 4 ayant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la détention et l'aliénation de participations, directement ou indirectement, sous quelque forme, dans toutes sociétés luxembourgeoises et/ou dans des sociétés ou toutes autres entités étrangères; le financement direct et/ou indirect des sociétés et/ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe; l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou autrement d'actions, obligations, créances, billets ou autres valeurs mobilières de toute sorte ainsi que des contrats portant sur ou ayant un lien avec ces derniers; la détention, l'administration, la gestion et la mise en valeur de son portefeuille.

La société peut en particulier:

- acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et tous autres titres de créance et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers représentant des droits de propriété, droits de créance ou des valeurs mobilières négociables émis par tout émetteur public ou privé quelconque;

- exercer tous droits quelconques attachés à ces valeurs mobilières et instruments financiers;

- accorder toute assistance financière directe et/ou indirecte quelle qu'elle soit aux sociétés et/ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances, de sûretés portant sur des avoirs ou de garanties sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseils et assistance sous quelque forme que ce soit;

- faire des dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires et les placer de toute manière; et

- en vue de se procurer les moyens financiers dont elle a besoin pour exercer son activité dans le cadre de son objet social, contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit, accepter tous dépôts de la part de sociétés ou entités dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit.

L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

La société peut exercer toutes transactions, commerciales ou financières qui se rapportent, directement ou indirectement, à son objet, à l'exclusion de toute activité bancaire.

La société peut de façon générale effectuer toute transaction qu'elle juge utile ou nécessaire à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

Troisième résolution

Elle accepte la démission de Monsieur Jacopo Rossi et de la société anonyme PAN EUROPEAN VENTURES S.A. de leurs fonctions d'administrateurs de la société. La question de la décharge à donner à Monsieur Jacopo Rossi et à la société anonyme PAN EUROPEAN VENTURES S.A. pour l'exercice de leur mandat sera mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur l'approbation des comptes annuels de la Société pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2002.

L'assemblée générale décide de ramener le nombre de membres du conseil d'administration de actuellement quatre (4) à trois (3).

Elle décide de nommer Monsieur Leandro Scmazzone, administrateur de la société APRILIA S.p.A., demeurant à Noale (Venise), Vicolo M. Buonarrotti 11, Italie, comme nouveau membre du conseil d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'approbation des comptes annuels de la société pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2002.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Biver, N. Kayser, S. Weissen, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 mars 2002, vol. 867, fol. 42, cas. 10.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 avril 2002.

J.-J. Wagner.

(30578/239/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

**APRILIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. SIOR S.A.).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 85.634.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 avril 2002.

J.-J. Wagner.

(30579/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

DEFINLUX DFL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.308.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour DEFINLUX DFL S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Administrateur

(11668/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

HAUTVAL ENTERPRISES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.085.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour HAUTVAL ENTERPRISES, Société Anonyme Holding

Agent domiciliataire

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(11669/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

OPTINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.473.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour OPTINVEST S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Administrateur

(11670/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

PL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

STATUTES

In the year two thousand one, on the twenty-eighth of December.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared the following:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, here represented by Mrs Christelle Ferry, lawyer, residing in Luxembourg and by Mr José Correia, accountant, residing in Longwy (France), acting jointly in their respective qualities of proxy holders A.
2. T.C.G. GESTION S.A., having its registered office at Luxembourg, here represented by Mrs Christelle Ferry, prenamed, and by Mr José Correia, prenamed, acting jointly in their respective qualities of proxy holders A.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of PL S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each.

The authorized capital of the corporation is fixed at one hundred and fifty million euro (150,000,000.- EUR) to be divided into one million five hundred thousand (1,500,000) shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each.

The authorized and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

The board of directors may, during a period of five years from the date of publication of the present articles increase the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increase may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, as the board of directors shall determine.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorized capital.

The board of directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

The board of directors is specifically authorized to make such issues, without reserving for the then existing shareholders, a preferential right to subscribe for the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorized person, the duty of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase in the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article will be adapted to this modification.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III.- Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders. Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be reelected and removed at any time.

Title V.- General meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notices on the third Tuesday of June at 11.00 a.m. and the first time in the year 2003.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2002.

Art. 15. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares	155
2. T.C.G. GESTION S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares.	155
Total: three hundred and ten shares	310

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

For the purpose of the registration, the capital is valued at one million two hundred and fifty thousand five hundred and thirty-seven Luxembourg francs (1,250,537.- LUF).

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately seventy-five thousand Luxembourg francs (75,000.- LUF).

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2007:
 - a) Mr Denis Le Vasseur, director, residing in Montréal, Canada.
 - b) Mr Teunis Akkerman, economic consultant, residing in Luxembourg,
 - c) Mr Simon Paul, economic consultant, residing in Luxembourg.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2007:

DELOITTE & TOUCHE, having its registered office in Luxembourg.
- 4.- The registered office of the company is established in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to one or more of its members.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Madame Christelle Ferry, juriste, demeurant à Luxembourg, et par Monsieur José Correia, comptable, demeurant à Longwy (France), agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A.
2. T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Madame Christelle Ferry, prénommée et par Monsieur José Correia, prénommé, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier: Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PL S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II: Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé est fixé à cent cinquante millions d'euros (150.000.000,- EUR) qui sera représenté par un million cinq cent mille (1.500.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III: Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou

plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V: Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mardi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en 2003.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2002.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription - Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
2. T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (1.250.537,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ soixante-quinze mille francs luxembourgeois (75.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2007:

a) Monsieur Denis Le Vasseur, administrateur, demeurant à Montréal, Canada,

b) Monsieur Teunis Akkermann, conseil économique, demeurant à Luxembourg,

c) Monsieur Simon Paul, conseil économique, demeurant à Luxembourg.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2007: DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social à Luxembourg.

4. Le siège social de la société est fixé à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

5.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Ferry, J. Corraei, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 12CS, fol. 22, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 28 janvier 2002.

G. Lecuit.

(11745/220/323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

COSTA BRAVA PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 63.819.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signature / Signature

(11657/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

COSTA BRAVA PROPERTY INVESTMENTS, S.a r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.819.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société à responsabilité COSTA BRAVA PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., réunie au siège social le 21 janvier 2002, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le bilan, le compte de profits et pertes et l'affectation du résultat au 31 décembre 2000 sont approuvés. Une copie de ce bilan restera annexée au présent procès-verbal, paraphée ne varietur par les comparants.

Deuxième résolution

Conformément à l'art. 100 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de poursuivre les activités de la Société malgré les pertes subies excédant 50% du capital social.

Troisième résolution

Décharge est donnée au gérant pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

Quatrième résolution

La démission de BGL- MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que gérant de la société est acceptée avec effet au 28 septembre 2001. Décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat à ce jour.

Cinquième résolution

La nomination de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. pour une durée illimitée, en remplacement de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., est acceptée avec effet au 28 septembre 2001.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg aux 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet au 28 septembre 2001.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11658/029/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

URQUIJO PREMIER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 55.062.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration avec effet au 26 juin 2001

Le Conseil d'Administration:

- Note que M. Alfonso Rodriguez Valdelomar a démissionné de son poste d'administrateur le 29 mars 2001.
- Décide de coopter M. Manuel Balanzat Suarez en remplacement de M. Alfonso Rodriguez Valdelomar, et ceci sous réserve de l'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
- Décide de proposer de ratifier la cooption de M. M. Manuel Balanzat Suarez lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.
- Décide que M. M. Manuel Balanzat Suarez achèvera le mandat de M. Alfonso Rodriguez Valdelomar, qui se terminera à la prochaine Assemblée Générale.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 17 septembre 2001

- la cooptation de Monsieur Francisco Gomez-Trenor y Garcia Del Moral comme administrateur en remplacement de Monsieur Miguel Irisarri, décidé le 29 mars 2001, est ratifiée.
- la cooptation de Monsieur Manuel Balanzat Suarez comme administrateur en remplacement de Alfonso Rodrigues Valdelomar, décidé le 26 juin 2001, est ratifiée.
- Messieurs Francisco Gomez-Trenor y Garcia Del Moral, Rafael Grau, Manuel Balanzat Suarez et Juan Unceta Beneitez sont réélus chacun en qualité d'Administrateur ainsi que DELOITTE & TOUCHE S.A., Luxembourg comme Réviseur d'Entreprises agréé, chacun pour un terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.
- DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg, est élue comme Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.
- Les articles 5 et 25 des statuts sont modifiés pour leur donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital minimum de la Société, qui doit être atteint dans un délai de 6 mois à partir de la date à laquelle la Société a été autorisée en tant qu'organisme de placement collectif, est équivalent en EUR à 50.000.000,- de francs luxembourgeois.

Ces actions peuvent, au choix du conseil d'administration, appartenir à des catégories différentes et les produits de l'émission des actions de chaque catégorie seront investis conformément à l'article 3 des présents statuts, dans des valeurs mobilières et autres avoirs correspondant à des zones géographiques, des secteurs industriels, des zones monétaires, ou à un type spécifique d'actions ou obligations à déterminer par le conseil d'administration pour chacune des catégories d'actions. Pour déterminer le capital de la Société, les avoirs nets correspondant à chacune des catégories seront, s'ils ne sont pas exprimés en Euros, convertis en EUR et le capital sera égal au total des avoirs nets de toutes les catégories.

Si les avoirs nets d'une catégorie deviennent inférieurs à 3.005.060,- EUR ou l'équivalent dans la monnaie de référence de la catégorie concernée, ou si un changement dans la situation économique ou politique concernant une catégorie le justifie, le Conseil d'Administration peut décider à tout instant de liquider la catégorie concernée. Les avoirs qui n'ont pas pu être distribués aux ayants-droit à la clôture de la liquidation d'une catégorie seront déposés auprès de la banque dépositaire pour une période de 6 mois à partir de la clôture de la liquidation. Après cette période, les avoirs seront déposés à la Caisse de Consignation pour le compte des ayants-droit.

Si les avoirs nets d'une catégorie deviennent inférieurs à 3.005.060,- EUR - ou l'équivalent dans la monnaie de référence de la catégorie concernée, ou si un changement dans la situation économique ou politique concernant une catégorie le justifie, le Conseil d'Administration peut décider de fermer une catégorie en la fusionnant dans une autre catégorie (la «nouvelle catégorie»). En outre une telle fusion peut être décidée par le Conseil d'Administration si les intérêts des actionnaires des catégories concernées le justifient. La décision de fusion est publiée et notifiée aux actionnaires concernés avant l'entrée en vigueur de la fusion et la publication ou la notification indiquera les raisons et la procédure des opérations de fusion et contiendra les informations sur la nouvelle catégorie. Cette publication ou notification sera faite au moins un mois avant la date à laquelle la fusion devient effective afin de donner aux actionnaires la possibilité de demander le rachat de leurs actions, sans frais, avant que l'opération de fusion ne devienne effective.

Art. 21. Tout actionnaire peut demander la conversion de tout ou partie de ses actions en actions d'une autre catégorie à un prix égal aux valeurs nettes respectives des actions des différentes catégories augmenté des frais de transaction et le cas échéant arrondi ou réduit à l'unité monétaire la plus proche suivant la décision des administrateurs, étant entendu que le conseil d'administration peut imposer des restrictions concernant, inter alia, la fréquence des conversions, et peut le soumettre au paiement de frais dont il déterminera le montant en prenant en considération les intérêts de la Société et des actionnaires.

Si à un moment donné la Valeur Nette des avoirs d'une catégorie d'actions est inférieur à 3.005.060,- EUR ou l'équivalent dans la monnaie de référence de la catégorie concernée, le conseil d'administration peut décider de racheter toutes les actions de cette catégorie à leur valeur nette au jour où tous les avoirs de cette catégorie ont été réalisés.

Art. 25. L'exercice social de la Société commencera le premier juin et se terminera le trente et un mai de l'année suivante.

Les comptes de la Société seront exprimés en EUR. Au cas où il existera différentes catégories d'actions, telles que prévues à l'article cinq des présents statuts, et si les comptes de ces catégories sont exprimés en monnaies différentes, ces comptes seront convertis en EUR et additionnés en vue de la détermination des comptes de la Société.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour URQUIJO PREMIER SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11710/022/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

URQUIJO PREMIER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 55.062.

Le bilan au 31 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour URQUIJO PREMIER SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(11729/022/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

LEVIATAN CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 67.137.

EXTRAIT

Par décision du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg, le 10 décembre 2001, il résulte que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

La société FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. est appelée aux fonctions de Commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur-délégué de TYN-DALL MANAGEMENT S.A. et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED comme Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2003.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

LEVIATAN CAPITAL S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11681/760/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

LEVIATAN CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 67.137.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 7 décembre 2001 à Luxembourg, 26, rue Philippe II, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1. Conversion du capital actuellement en LUF en EUR à dater du 1^{er} janvier 2002.

2. Suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises.

3. Adaptation de l'article 5, alinéa premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

LEVIATAN CAPITAL S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11682/760/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

BERGAMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 34.630.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social en date du 21 décembre 2001 à 9.00 heures*

Décisions

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

1. d'accepter les démissions de CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD ayant son siège social 3rd Floor, Geneva Place P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, de CORPORATE COUNSELORS LTD ayant son siège social 3rd Floor, Geneva Place P.O. Box 3175, Road Town, Tortola et de CORPORATE MANAGEMENT CORP ayant son siège social 3rd Floor, Geneva Place P.O. Box 3175 Road Town, Tortola de leur fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

2. de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé, demeurant 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg;
- Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg;
- Monsieur Camille Paulus, employé privé, demeurant 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

3. de transférer le siège social de la société du 13, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 25, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11723/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

KBC RENTA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.669.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 14 décembre 2001

- ERNST & YOUNG, Luxembourg est nommée comme Réviseur d'Entreprises en remplacement de DELOITTE & TOUCHE pour une période se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour KBC RENTA, SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11705/022/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

KBC RENTA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.669.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

Certifié sincère et conforme

Pour KBC RENTA, SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(11728/022/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

KBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.469.

Par la présente, M. Francisco Guerra démissionne pour des raisons personnelles avec effet à la date de la présente du mandat d'administrateur de la société KBO S.A.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

F. Guerra- Dominguez
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 13, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11472/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 février 2002.

ENTREPRISE DE JARDINAGE PHILIPPE LOSCHETTER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8212 Mamer, 30, rue du Baerendall.
R. C. Luxembourg B 49.196.

Il résulte de l'assemblée générale tenue en date du 24 janvier 2002 les décisions suivantes:

1. La conversion du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR).
2. L'augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 EUR à 12.500,- EUR par incorporation des résultats reportés à concurrence de 105,32 EUR, sans création de parts sociales nouvelles et en portant la valeur nominale par part sociale à 25,- EUR.
3. La modification du premier alinéa de l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune. »

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour la société

WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11591/592/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

ENTREPRISE DE JARDINAGE PHILIPPE LOSCHETTER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8212 Mamer, 30, rue du Baerendall.
R. C. Luxembourg B 49.196.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(11654/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

BT NETHERLANDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.319.

DISSOLUTION

In the year two thousand one, on the twenty-first of December.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

There appeared:

Mr Roel Schrijen, economic counsel, residing in Luxembourg,
acting in the name and on behalf of BT HUDSON LLC, a company having its registered office in 1011 Centre Road,
Suite 200, Wilmington,

by virtue of a proxy given on December 20, 2001.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation BT NETHERLANDS, S.à r.l., having its principal office in L-2450 Luxembourg 14, boulevard F.D. Roosevelt, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on July 22, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 832, on January 9, 1999;

- that the capital of the corporation BT NETHERLANDS, S.à r.l. is fixed at forty thousand Dutch Guilders (NLG 40,000) represented by four hundred (400) shares with a par value of one hundred Dutch Guilders (NLG 100) each, all fully paid up;

- that BT HUDSON LLC has become owner of the shares and has decided to dissolve the company BT NETHERLANDS, S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that BT HUDSON LLC being sole owner of the shares and liquidator of BT NETHERLANDS, S.à r.l., declares:

* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

with the result that the liquidation of BT NETHERLANDS, S.à r.l., is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the manager of the company for the exercise of his mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Roel Schrijen, conseil économique, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de BT HUDSON LLC, une société ayant son siège social à 1011 Centre Road, Suite 200, Wilmington,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 décembre 2001.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit est, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société BT NETHERLANDS, S.à r.l., ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 22 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 832 du 9 novembre 1999;

- que le capital social de la société BT NETHERLANDS, S.à r.l. s'élève actuellement à quarante mille florins néerlandais (NLG 40.000) représenté par quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de cent florins néerlandais (NLG 100) chacune, entièrement libérées;

- que BT HUDSON LLC, étant devenue seule propriétaire des parts sociales dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée BT NETHERLANDS, S.à r.l., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que BT HUDSON LLC, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société BT NETHERLANDS, S.à r.l., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique;

* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée au gérant, pour l'exercice de son mandat;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Schrijen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 133S, fol. 24, case 9. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 31 janvier 2002.

G. Lecuit.

(11774/220/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.998.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateur

(11671/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

FINMACRIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.902.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 7, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 février 2002.

Pour FINMACRIEN S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateur

(11672/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE MESSMER-COCHARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 37, route de Luxembourg.

DISSOLUTION

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 23 janvier 2002, numéro 2002/0074 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 28 janvier 2002, vol. 423, fol. 90, case 10, que la Société à responsabilité limitée BOUCHERIE-CHARCUTERIE MESSMER-COCHARD, S.à r.l., avec siège social à L-4761 Pétange, 37, route de Luxembourg, constituée suivante acte reçu par Maître Reginal Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 janvier 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 110 du 26 avril 1988, a été dissoute avec effet au 31 décembre 2001.

L'activité de la société a cessé et les associés sont investis de tout l'actif et ils régleront tout le passif éventuel de la société dissoute.

Que tout le passif de la société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné.

La liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant un délai de cinq ans en la demeure de Monsieur François Messmer à L-4761 Pétange, 37, route de Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 1^{er} février 2002.

A. Weber.

(11673/236/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

EUROPEAN NEWS EXCHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R. C. Luxembourg B 46.116.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Berlin (Allemagne) le 17 janvier 2002

Aujourd'hui, le 17 janvier 2002, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN NEWS EXCHANGE S.A. (ENEX), aux bureaux de RTL Berlin, à Schiffbauerdamm 22, D-10117 Berlin, sous la présidence de Monsieur Nic Jakob, administrateur-délégué de ENEX.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- Acceptation de la démission de Monsieur Luc Wagner, en sa qualité d'administrateur de la société et nomination en son remplacement de Monsieur Dirk Gerken.

- Nomination des Administrateurs pour une nouvelle période de quatre ans.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- L'assemblée accepte la démission de Monsieur Luc Wagner en sa qualité d'administrateur de la société et nomme en son remplacement, son mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2006: Monsieur Dirk Gerkens.

- Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs pour une nouvelle période de quatre ans, à expirer lors de l'Assemblée Générale Annuelle 2006:

- (1) Monsieur Achim Tirocke, deputy editor in chief, demeurant à D-50858 Köln;
- (2) Monsieur Alain Chartiez, directeur de l'Antenne, demeurant à F-78230 Pecq;
- (3) Monsieur Marcel Gelauff, editor in chief, demeurant à NL-1200 TV Hilversum;
- (4) Monsieur Jürgen Ohls, news director, demeurant à D-50858 Köln;
- (5) Monsieur Stéphane Rosenblatt, directeur de l'information, demeurant à B-1050 Bruxelles;
- (6) Monsieur Nic Jakob, administrateur-délégué, demeurant à L-1365 Luxembourg.

Les administrateurs sont autorisés à nommer Monsieur Nic Jakob, préqualifié, comme Administrateur-délégué.

Minutes of the Extraordinary General Meeting held in Berlin (Germany), 17th January 2002

Today, 17th January 2002, an extraordinary duly convoked, general meeting of the EUROPEAN NEWS EXCHANGE S.A. (ENEX) was held at the offices of RTL Berlin, at Schiffbauerdamm 22, D-10117 Berlin, under the presidency of Nic Jakob, Managing Director of ENEX.

The agenda of the meeting is the following:

- Acceptation of the resignation of Mr Luc Wagner in his quality as director of the company and nomination in his replacement of Mr Dirk Gerkens.

- Appointment of the Directors for the next four year period.

The general meeting, after deliberation, passed unanimously the following resolutions:

- The meeting accepts the resignation of Mr Luc Wagner in his quality as director of the company and decides to nominate in his replacement, his mandate ending with the ordinary shareholders meeting, which is to be held in 2006, Mr Dirk Gerkens prenamed.

- The Shareholders appoint the following as Directors for another term of four years, to expire after the ordinary Shareholders' Meeting of 2006:

- (1) Mr Achim Tirocke, deputy editor in chief, residing in D-50858 Köln;
- (2) Mr Alain Chartiez, directeur de l'Antenne, residing in F-78230 Pecq;
- (3) Mr Marcel Gelauff, editor in chief, residing in NL-1200 TV Hilversum;
- (4) Mr Jürgen Ohls, news director, residing in D-50858 Köln;
- (5) Mr Stéphane Rosenblatt, directeur de l'information, residing in B-1050 Bruxelles;
- (6) Mr Nic Jakob, Managing Director, residing in L-1365 Luxembourg.

- The Shareholders authorize the Directors to re-appoint Mr Nic Jakob, prenamed, as Managing Director.

(11695/000/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

SILVER LINING FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 66.941.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 février 2002, vol. 564, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2002.

(11698/760/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

KUNZIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 11.743.

Constituée par-devant Me Frank Baden, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Luxembourg, en date du 23 janvier 1974, acte publié au Mémorial C n° 79 du 10 avril 1974, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 janvier 1975, acte publié au Mémorial C n° 55 du 25 mars 1975, modifiée par-devant le même notaire en date du 28 février 1980, acte publié au Mémorial C n° 110 du 30 mai 1980, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 mars 1989, acte publié au Mémorial C n° 211 du 2 août 1989, modifiée par acte sous seing privé en date du 23 décembre 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C n° 478 du 6 juillet 2000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KUNZIT S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(11809/528/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

EUROTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 68, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 13, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(11725/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

PARAX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 3, place Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 48.142.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 31 mai 2002 à 14.30 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02095/534/15)

Le Conseil d'Administration.

FINER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 35.858.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 31 mai 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02096/534/15)

Le Conseil d'Administration.

UNIREC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.960.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 30 mai 2002 à 11.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (02111/795/17)

Le Conseil d'Administration.

BAMBERG FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.217.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 31 mai 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02097/534/14)

Le Conseil d'Administration.

ALMASA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.210.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 31 mai 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

I (02110/795/14)

Le Conseil d'Administration.

MEDIA SCAN SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 62.973.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 31 mai 2002 à 13.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
5. Divers

I (02128/806/15)

Le Conseil d'Administration.

HERACLITE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.229.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on May 31, 2002 at 1.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (02153/795/14)

The Board of Directors.

CARILLON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.221.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 31, 2002* at 1.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31st, 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (02154/795/14)

The Board of Directors.

ANQUITH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.215.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 31, 2002* at 1.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31st, 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (02155/795/14)

The Board of Directors.

LUXFER-INDUSTRIEHALLENBAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 9.821.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *31 mai 2002* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02156/795/16)

Le Conseil d'Administration.

ENOSIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.226.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 31, 2002* at 1.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31st, 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (02157/795/14)

The Board of Directors.

WILKES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.236.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 31, 2002* at 1.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31st, 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (02158/795/14)

The Board of Directors.

ATARAXIE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.217.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 31, 2002* at 1.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001
3. Ratification of the co-option of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Miscellaneous.

I (02159/795/15)

The Board of Directors.

SCHRODER WORLD MARKETS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 71.457.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (the «Meeting») of SCHRODER WORLD MARKETS FUND (the «Company») will be held at the registered office of the Fund on *28 May 2002* at 12.00 p.m. Luxembourg time, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the report of the Board of Directors
2. Presentation of the report of the Auditors
3. Approval of the financial statements for the accounting year ended 30 September 2001
4. Discharge of the Board of Directors
5. Ratification of the co-optation of Mr Jacques Elvinger as a Director and re-election of the following six present Directors: Messrs Jamie Dorrien Smith, William Burke, Nigel Burnham, Frédérick Hizette, Mark Smith and Massimo Tosato
6. Re-election of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Auditors
7. Allocation of the results for the accounting year ended 30 September 2001
8. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting

Voting

Resolutions on the agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

Voting arrangements

Shareholders who cannot attend the Meeting may vote by proxy by returning the form of proxy sent to them to the Company's Registrar and Transfer Agent, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, no later than *24 May 2002*, at 5.00 p.m. Luxembourg time.

I (02432/584/29)

The Board of Directors.

34737

LUXRIVER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.852.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 31 mai 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02173/029/19)

Le Conseil d'Administration.

LITOPRINT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.107.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le 30 mai 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

I (02204/795/16)

Le Conseil d'Administration.

SEO, SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 5.901.

Nous avons l'honneur d'informer les propriétaires de nos actions au porteur que pour l'exercice 2001, le dividende sera payé à partir du 14 mai 2002.

Le dividende sur les actions au porteur s'élève, après déduction de l'impôt luxembourgeois de 20% sur les revenus des capitaux, à

- 6,96 euros net sur les actions entières d'une valeur nominale de 124,25 euros (actions numéros 90 001 à 100 000)
- 1,392 euros net sur les coupures de cinquième d'action d'une valeur nominale de 24,85 euros (numéro 100 001 à 115 000).

Le dividende est payable, contre présentation du coupon N° 44 des actions, aux guichets des établissements suivants:

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

Luxembourg,

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Luxembourg,

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT,

Luxembourg,

et à leurs succursales et agences.

Luxembourg, le 10 mai 2002.

Pour le Conseil d'Administration

J.-P. Hoffmann

Président

I (02319/000/25)

34738

EPHISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.004.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 30 mai 2002 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 1998, 1999, 2000 et 2001 et affectation des résultats
3. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
4. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la période du 1^{er} avril à la date de la présente Assemblée
6. Divers.

I (02205/795/19)

Le Conseil d'Administration.

SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 8.202.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (the «Meeting») of SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND (the «Company») will be held at the registered office of the Fund on 28 May 2002 at 11.00 a.m. Luxembourg time, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the report of the Board of Directors
2. Presentation of the report of the Auditors
3. Approval of the financial statements for the accounting year ended 31 December 2001
4. Discharge of the Board of Directors
5. Ratification of the co-optation of Mr Jacques Elvinger as a Director and re-election of the following seven present Directors: Messrs Massimo Tosato, William Burke, Nigel Burnham, Jamie Dorrien Smith, Frédéric Hizette, Mark Smith and Steen Svendsen
6. Re-election of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Auditors
7. Allocation of the results for the accounting year ended 31 December 2001
8. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting

Voting

Resolutions on the agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

Voting arrangements

Holders of registered shares who cannot attend the Meeting may vote by proxy by returning the form of proxy sent to them to the Company's Registrar and Transfer Agent, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, no later than 24 May 2002, at 5.00 p.m. Luxembourg time.

Holders of bearer shares who wish to attend the Meeting or vote at the Meeting by proxy should deposit their share certificates with SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., no later than 24 May 2002, at 5.00 p.m. Luxembourg time. The shares so deposited will remain blocked until the day after the Meeting.

I (02433/584/32)

The Board of Directors.

HECO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 14.566.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 3 juin 2002 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Renouvellement du mandat des administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02362/755/17)

Le Conseil d'Administration.

NOVALIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 19.763.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 31 mai 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants
2. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la période du 1^{er} octobre 2001 à la date de la présente Assemblée
3. Divers

I (02220/795/15)

Le Conseil d'Administration.

INDOLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 49.507.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 4 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la Société malgré la perte reportée,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02381/755/19)

Le Conseil d'Administration.

MONTICELLO PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.220.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 28 mai 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 28 mars 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01596/795/14)

Le Conseil d'Administration.

34740

ORTOLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 12.916.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, le 25 mai 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes pour l'année financière se terminant au 31 décembre 2001.
2. Approbation des bilans concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Divers.

II (01718/000/16)

C.F.I., COMPAGNIE FONCIERE ET INDUSTRIELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 10.657.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 22 mai 2002 à 11.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Autorisation à accorder au conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué.
6. Divers.

II (01885/534/16)

Le Conseil d'Administration.

IDEES URBAINES EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 33.262.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 mai 2002 à 11.00 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
5. Divers

II (01887/806/15)

Le Conseil d'Administration.

PROJET 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.030.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 mai 2002 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Suppression de la valeur nominale des actions

6. Conversion de la devise du capital en Euros, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale
 7. Conversion du capital autorisé de sorte que le capital autorisé s'élève désormais à EUR 1.208.480,93
 8. Augmentation du capital autorisé à concurrence de EUR 10.532,38 pour le porter de son montant actuel de EUR 1.208.480,93 à EUR 1.219.013,31 et modification subséquente de l'article 3 des statuts
 9. Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication
 10. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
 11. Divers.
- II (02002/795/25) Le Conseil d'Administration.
-

ELTERBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 48.135.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 22 mai 2002 à 10.00 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes
5. Divers

II (01891/806/15)

Le Conseil d'Administration.

LUXEMBOURGEOISE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.744.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998, 1999, 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (01894/795/16)

Le Conseil d'Administration.

HAMILTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 8.180.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 mai 2002 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (01895/795/14)

Le Conseil d'Administration.

34742

TIBER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 31.543.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 mai 2002 à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Réélection du commissaire aux comptes
6. Divers

II (01900/806/17)

Le Conseil d'Administration.

MANITOBA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.021.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (01904/795/16)

Le Conseil d'Administration.

WORLD INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.181.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 21 mai 2002 à 10.30 heures au siège social de la Société, au 19-21 boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
2. Rapport du Réviseur d'entreprises sur les comptes clôturés au 31 décembre 2001;
3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale auprès de:

Pour le Grand-Duché de Luxembourg:

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour la Suisse:

BANCA ARNER S.A., 8, Piazza Manzoni, CH-6900 Lugano.

Pour l'Italie:

BANCA BRIGNONE S.p.A., Via Verdi, 4-6, I-20121 Milano.

II (02213/755/25)

Le Conseil d'Administration.

EUROBUILD FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.434.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Suppression de la valeur nominale des actions
5. Conversion de la devise du capital social en Euro, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 743.680,57 (sept cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt euros et cinquante-sept cents), représenté par 300.000 (trois cent mille) sans désignation de valeur nominale
6. Autorisation donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de s'occuper de leur publication
7. Divers

II (01905/795/20)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE IMMOBILIERE INTERNATIONALE S.A. SIMINTER, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 6.546.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 22 mai 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (01906/795/14)

Le Conseil d'Administration.

OLIVER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.053.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 mai 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (01907/795/16)

Le Conseil d'Administration.

RIPOULUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.552.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (01908/795/15)

Le Conseil d'Administration.

CASIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C. Luxembourg B 20.363.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 mai 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (01909/795/14)

Le Conseil d'Administration.

TIB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 8.816.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 22 mai 2002 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (01910/795/15)

Le Conseil d'Administration.

SOPATEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 4.421.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 20 mai 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02003/795/14)

Le Conseil d'Administration.

DAPOL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 6.427.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 21 mai 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001

3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (01914/029/19)

Le Conseil d'Administration.

AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.364.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 21 mai 2002 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01918/029/18)

Le Conseil d'Administration.

HUNTER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.904.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 21 mai 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01921/029/18)

Le Conseil d'Administration.

MOTORS INVESTMENTS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 43.300.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02090/696/14)

Le Conseil d'Administration.

AGESTALUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 5.447.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 21 mai 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01968/029/18)

Le Conseil d'administration.

BAIKAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 13.152.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 21 mai 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02012/506/15)

Le Conseil d'Administration.

PAMAXECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.549.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02005/795/16)

Le Conseil d'Administration.

SALAMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.962.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 22 mai 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (02068/029/19)

Le Conseil d'Administration.

J.E.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.545.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02004/795/16)

Le Conseil d'Administration.

TORRIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.839.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 22 mai 2002 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (02008/795/15)

Le Conseil d'Administration.

HOLKEM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.395.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 22 mai 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Décisions à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
7. Divers

II (02074/029/19)

Le Conseil d'Administration.

DISTRIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 47.041.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 21 mai 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02013/506/15)

Le Conseil d'Administration.

MIRACEMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 50.351.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 22 mai 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02014/506/16)

Le Conseil d'Administration.

PACATO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.604.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 22 mai 2002 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02150/755/17)

Le Conseil d'Administration.

OMNIUM DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 5, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 19.148.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 22 mai 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes

4. Nominations statutaires
5. Divers
II (02015/000/15)

Le Conseil d'Administration.

DORAGREN, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.051.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 22 mai 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02075/029/18)

Le Conseil d'Administration.

HOBELL S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 61.872.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 24 mai 2002 à 9.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02078/755/17)

Le Conseil d'Administration.

KUNST & DEKORATION S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 61.411.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Décision à prendre quant à la conversion de la devise du capital en Euros.
7. Divers.

II (02091/696/18)

Le Conseil d'Administration.

EUROPE DESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 68.517.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02092/696/14)

Le Conseil d'Administration.

BCA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 52.965.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 21 mai 2002 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02093/696/14)

Le Conseil d'Administration.

EASY HOLE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 61.709.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 23 mai 2002 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02160/755/17)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL INDUSTRIAL SHAREHOLDING (I.I.S.) HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 41.416.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 21 mai 2002 à 11.00 heures au siège social de la société sis au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes;
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. Affectation du résultat;
4. Décision à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;

6. Nominations statutaires;

7. Divers.

II (02162/000/19)

Le Conseil d'Administration.

CASPER-NUET PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.469.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra à Luxembourg, le 21 mai 2002 à 14.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilans, des comptes de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
3. Décision conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes quant aux exercices sous revue;
5. Divers.

II (02176/029/16)

Le Conseil d'Administration.

COFIMETAL S.A., COMPAGNIE FINANCIERE DE LA METALLURGIE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.801.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 22 mai 2002 à 16.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02196/755/17)

Le Conseil d'Administration.

TORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 76.775.

EXTRAIT

Par décision du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg, le 10 décembre 2001, il résulte que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

La société FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. est appelée aux fonctions de Commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. comme Administrateur-délégué de TYN-DALL MANAGEMENT S.A. et d'ALPMANN HOLDING LIMITED comme Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2003.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

TORP S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11685/760/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

FINANCIERE STEEWEE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.856.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 22 mai 2002 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02197/755/17)

Le Conseil d'Administration.

POURPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 59.167.

Constituée par-devant Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 16 mai 1997, acte publié au Mémorial C n° 436 du 9 août 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 mai 1997, acte publié au Mémorial C n° 502 du 16 septembre 1997, et en date du 22 octobre 1998, acte publié au mémorial C n° 3 du 5 janvier 1999.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2002, vol. 564, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour POURPRE S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(11810/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.

TINERAMA INVESTMENT A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.927.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 5, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 novembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Karl-Heinz Hauptmann, homme d'affaires, demeurant à Prague, République Tchèque, Président
- Monsieur Milan Janku, homme d'affaires, demeurant à Prague, République Tchèque
- Monsieur Peter Fellegi, homme d'affaires, demeurant à Prague, République Tchèque

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2002.

Signature.

(11712/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2002.